**ATTESTATION DE MISE EN ACTIVITÉ PARTIELLE PENDANT LA MISE EN ŒUVRE D’UNE ACTION DE FORMATION DANS LE CADRE DU**

**FNE-FORMATION**

En application du décret N°2020 du 25 mars 2020 relatif à l’activité partielle et à l’ordonnance 2020-346 du 27 mars 2020 portant mesures d’urgence en matière d’activité partielle, ouvrant la possibilité de prise en charge par l’Etat des coûts pédagogiques des actions de formation suivies par les salariés placés en activité partielle,

Je soussigné(e), (nom et prénom de l’employeur)

.............................................................................................................

Né(e) le………………………………………………….. à……………………………………………………………

(Fonctions),

**.....**................................................................................................................................................

Représentant l’entreprise (raison sociale et coordonnées de l’établissement)

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

N° de SIRET :

certifie que les salariés pour lesquels l’entreprise que je représente demande à bénéficier du dispositif de FNE-Formation, en ses dispositions temporaires liées à l’état d’urgence sanitaire, sont ou seront placés en activité partielle pendant les périodes de mise en œuvre des actions de formation de ce dispositif dont ils bénéficient ou bénéficieront ; je certifie également que ces salariés bénéficiant ou devant bénéficier de ce dispositif ont donné leur accord par écrit pour suivre ces actions de formation pendant leur mise en activité partielle, et pendant toute la temporalité de ces actions.

Fait à :

Le :

Signature :

Cachet :